



Union Départementale des Officiers de Réserve du Loir-et-Cher
Affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve, reconnue d'utilité publique.
(Décret du 24/02/1967)



Siège Social de l'UDOR41
Délégation Militaire Départementale - CS 3426 -41034 Blois Cedex

<https://www.udor41.fr/> mail : contact@udor41.fr

Chers adhérents,

De manière assez inhabituelle, je "prends la plume" pour m'adresser à vous. La fin d'année et le début de la suivante donnent lieu à des échanges de voeux. Je ne dérogerai pas à la règle, non pas au motif qu'il s'agit d'une civilité ordinaire, mais parce que, cette année, les voeux revêtent un caractère particulier.

L'année 2020 a été, pour le moins, totalement inédite pour pas mal d'entre nous, et pourtant si semblable à ces grands épisodes de crises qui ont jalonné notre histoire, et qui nous ramènent à ces " mêmes terreurs".

Certains d'entre nous ont eu à affronter des deuils. Qu'ils soient dus ou pas à ce virus, au chagrin de cette perte se sont ajoutées des modalités de funérailles qui ont choqué. (Pas " à la sauvette", mais sans présence autre que familiale, les autres personnes étant contrites de ne pouvoir accompagner un ami de longue date)

Monsieur Macron, Président de la République a, lors de la première intervention télévisée, martelé ces mots " nous sommes en guerre". Ce combat dure, s'étend à la planète. Nous aurions aimé penser qu'il serait court. Mais force est de constater que, malgré les efforts déployés, il semble que cette situation soit faite pour durer, sans que nous puissions émettre l'hypothèse même d'une fin.

La stupeur de devoir prendre des mesures sanitaires qu'on pensait d'un autre temps a fait place ensuite à une nouvelle gestion de notre quotidien.

Je n'ai pas pu m'empêcher de comparer ces files d'attente devant la boulangerie (où on ne peut plus entrer qu'en petit nombre) à celles vues lors des conflits. Si le ticket de rationnement n'était pas là, l'attestation dérogatoire de sortie oui. Un papier en remplace un autre, c'est tout. La même file, la même mine résignée, le même climat inquiet, la même rhétorique (confinement, couvre feu...)

Nous voici en 2021. Nous n'avons pas d'autre choix que de miser sur l'Espérance et la détermination. Espérance en une fin prochaine de cette calamité, détermination à la surmonter tout le temps qu'elle durera. Malgré le contexte, nous avons pu porter les chocolats à nos anciens. Leur plaisir à nous recevoir était émouvant. Je les remercie tous de la gentillesse de leur accueil.

Je comptais sur notre Assemblée Générale de mars 2021 pour que le plus grand nombre se retrouve autour d'un bon repas et de quelques bouteilles.....mais comment dire ?? Rien de certain à ce qu'elle puisse se tenir en présentiel. Pourtant, nous ne pouvons nous en passer.

Aussi, je vais vous proposer la chose suivante: nous allons préparer cette A.G., et envisager deux scénari.

1. Soit nous avons le feu vert pour nous réunir, et ce sera du présentiel.
2. Soit la chose ne nous est pas permise.

Quoi qu'il en soit, je vous demande de bien vouloir formuler, dès réception de cette lettre, sur mon mail ou par courrier à mon adresse, des points que vous voudriez voir aborder ce jour-là. J'en ferai une synthèse, puis vous en remettrai la liste par courrier, afin que vous puissiez, ensuite, voter dans la plénitude de vos mandats. C'est ce qui s'est passé pour la dernière AG de l'UNOR à Paris. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Il y a un point que je dois vous relater aussi. Il concerne la cotisation à l'UDOR41. Lors du C.A. de septembre 2020, il a été décidé la chose suivante:

"La cotisation 2021 sera réduite.

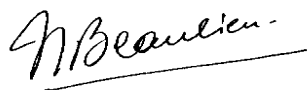
- Elle sera de 8€ décomposés comme suit : 2€ au titre de l'UDOR41 + 6 € au titre de ce que nous reversons à l' UNOR, les 5 € restant dus à l'UNOR seront prélevés sur notre budget. (Nous ne pouvons pas nous réclamer de l' UNOR sans satisfaire aux obligations statutaires qui en découlent, et le reversement de 11 € s'inscrit dans cette logique).

Dans le bulletin d'adhésion, il sera, bien entendu, proposé, comme d'habitude, l'abonnement à la revue (cela ne change pas)"

la cotisation qui vous sera demandée pour 2021 sera donc de 8 € seulement.

Je termine cette longue lettre en vous assurant de toute mon affection, de mon soutien et vous espère combatifs, avec un moral d'acier.

Très cordialement **H. Beaulieu** Présidente UDOR41



Adresse électronique : beaulieu.helene@orange.fr

Adresse postale : H. BEAULIEU - 10 rue Vannereau 41300 - SALBRIS

Tel: 06 37 62 29 05